



AMR41

**Association des Maires
Ruraux du Loir-et-Cher**

Association départementale de Loir-et-Cher

Secrétariat : Mairie de Thoré la Rochette
Place de la Mairie
41100 Thoré la Rochette

Thoré la Rochette le 20 novembre 2022

**Thierry BENOIST
Président**

Aux

Adhérents de l'AMR41

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire
de l'Association des Maires Ruraux de Loir-et-Cher

Cher(e)s collègues,

L'Assemblée générale ordinaire de l'association des Maires Ruraux de Loir-et-Cher
2022 aura lieu :

le samedi 3 décembre 2022 à 9 h
à la nouvelle salle des fêtes « La Clairière »
292 rue du stade
à Saint-Claude-de-Diray

9H00 **Assemblée générale ordinaire**

11H00 **Accueil et questions d'actualité aux personnalités**

12H30 **Pot de l'amitié**

Le conseil d'administration serait honoré de votre présence à cette assemblée générale. Je vous prie de bien vouloir me confirmer votre présence avant le lundi 28 novembre par courriel ou téléphone.

En attendant notre prochaine rencontre, je vous prie de croire, cher(e)s collègues, à ma considération respectueuse.

Cordiales amitiés,

Thierry BENOIST

COUPON REPONSE

Madame ou Monsieur.....

Maire de.....

Assistera N'assistera pas,

Sera représenté par

Donne pouvoir à

Merci de joindre le pouvoir ci-joint

} à l'AG AMR 41 le 3 décembre 2022

Assistera
pas

N'assistera
au pot de l'amitié

Vous pouvez venir accompagné(e) d'élus de votre
commune, Dans ce cas, précisez le nombre :

POUVOIR

Je soussigné(e),.....

Maire de, ne pouvant assister le samedi 3 décembre
à l'Assemblée Générale de l'Association des Maires Ruraux de Loir et Cher qui aura
lieu à Saint-Claude-de-Diray à 9h, donne pouvoir à :

.....

(Représentant d'une commune adhérente)

pour s'exprimer en mon nom aux différents votes qui auront lieu durant
l'Assemblée Générale citée ci-dessus.

Fait à :

Le :

Signature du mandataire :
et cachet de la commune